

# COMITÉ SUR LES TRAVAUX PUBLICS ET LE GÉNIE EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 7 MAI 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE

Sont présents : Me François Bélisle, vice-président du Comité et conseiller municipal

M. Marc-André Lapointe, citoyen (arrivée : 9 h 03)

M<sup>me</sup> Valérie Renaud-Martin, présidente du Comité et conseillère municipale

M. Pierre Montreuil, conseiller municipal (départ : 12 h 13)

Invités présents: M<sup>me</sup> Ginette Bellemare, conseillère municipale (10 h 03 à 12 h 06)

M<sup>me</sup> Maryse Bellemare, conseillère municipale

M<sup>me</sup> Sandra Béliveau, responsable administrative – Travaux publics et génie

(départ : 12 h 06)

M. Pascal Brodeur, chef de division – Conception et réalisation (arrivée : 11 h 14)

M. Michel Cormier, conseiller municipal (départ : 10 h 59)

M. Vincent De Paul Randriamiarintsoa, ingénieur (arrivée : 11 h 19)

M<sup>me</sup> Sylvie DesRoberts, chef de service – Finances et administration

M. Claude Ferron, conseiller municipal (9 h 03 à 11 h 43)

M. Patrice Gingras, directeur - Génie (départ : 11 h 45)

M<sup>me</sup> Marie-Claude Guérin, spécialiste en eau potable (10 h 22 à 11 h 18)

M. Steven Hill-Paquin, coordonnateur – Participation publique (arrivée : 11 h 08)

M. Ghislain Lachance, directeur général adjoint – Proximité et directeur – Travaux

publics

Me Sarah Landry, secrétaire administrative aux Commissions et Comités

M<sup>me</sup> Sonia-Karine Larocque, chef de division – Planification

M. Alain Légaré, chef de service – Projets spéciaux (arrivée : 11 h 39)

M. Karl Mailhot, gestionnaire d'actifs (9 h 31 à 10 h 28)

M. Frédéric Maurais, gestionnaire de portefeuille de projets (9 h 31 à 12 h 13)

M. Jean Mercier, chef de service – Hygiène du milieu (10 h 24 à 11 h 18)

M<sup>me</sup> Mariannick Mercure, conseillère municipale (départ : 10 h 05)

M. Denis Roy, conseiller municipal (départ : 9 h 54-10 h 23, 12 h 13)

M. Julien St-Laurent, spécialiste en environnement

M. Luc Tremblay, conseiller municipal (9 h 10 à 11 h 52)

Sont absentes: M<sup>me</sup> Cynthia Ferron, citoyenne

M<sup>me</sup> Sabrina Roy, conseillère municipale

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures

## 1. <u>Mot de bienvenue de la présidente</u>

La rencontre débute à 9 h 01 et M<sup>me</sup> Valérie Renaud-Martin souhaite la bienvenue à tous.

# 2. <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>

M<sup>me</sup> Renaud-Martin fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des sujets doivent être ajoutés au point Affaires diverses qui demeure ouvert. L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

# 3. <u>Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 9 avril 2021</u>

Le procès-verbal du 9 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

**Point 11. Moratoire sur les trottoirs à déneiger :** le sujet va être discuté lors de la rencontre du sous-comité sur le déneigement des trottoirs qui se tiendra le 26 mai 2021.

# 4. Remblayage des tranchées de conduite d'eau potable

M. Julien St-Laurent présente aux membres du Comité le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement. Il explique qu'en vertu de ce règlement, les municipalités ne peuvent plus utiliser du sol contaminé pour faire le remblayage des tranchées de conduite d'eau potable. Il ajoute que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) fait pression sur le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour modifier cette disposition du règlement, disposition qui a pour conséquence l'augmentation du coût du remblayage des tranchées. Les membres du Comité discutent de la situation et conviennent de supporter les pressions effectuées par l'UMQ auprès du MELCC pour modifier la disposition du règlement.

#### Recommandation:

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, la présidente recommande de soutenir les démarches de l'UMQ auprès du MELCC afin de modifier la disposition du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement, disposition qui interdit aux municipalités d'utiliser du sol contaminé pour le remblayage des tranchées de conduite d'eau potable. Approuvé à l'unanimité.

## 5. Passerelle – Pont Duplessis

M. Patrice Gingras informe les membres du Comité que la passerelle implantée sous le pont Duplessis Ouest doit être retirée, puisque le ministère des Transports du Québec l'a condamnée en raison de sa vétusté. Il explique que cette passerelle a été aménagée pour les travaux permettant de dégeler la conduite d'eau potable, et ajoute qu'elle a été peu utilisée dans les dernières années. Par conséquent, une nacelle va être louée lorsque des interventions seront requises à cet endroit.

## 6. Ressource en mobilité durable

M<sup>me</sup> Valérie Renaud-Martin propose aux membres du Comité de procéder à l'embauche d'une nouvelle ressource en mobilité durable afin que le transport actif soit priorisé. Elle explique que plusieurs projets sont mis en place, mais les ressources actuelles n'ont pas les connaissances nécessaires en mobilité durable pour réaliser la planification, la priorisation et les échéanciers. M. Patrice Gingras ajoute que la ressource va pouvoir prioriser les projets en mobilité durable et présenter un programme complet vers le mois de juin 2022 pour le Plan triennal d'immobilisations. Enfin, il indique que les grandes Villes ont des bureaux de mobilité durable et que la ressource doit être engagée cette année. M. Gingras termine la présentation en précisant que la ressource peut être engagée avec les excédents budgétaires et souligne que cela va

contribuer à l'augmentation de la masse salariale de la Direction du génie pour les prochaines années.

Les membres du Comité discutent de la demande, et certains soulignent l'importance de l'octroi du financement pour permettre à la ressource de réaliser les objectifs de son mandat.

#### Recommandation:

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, la présidente recommande de faire les démarches nécessaires pour engager, en 2021, une ressource en mobilité durable à la Direction du génie. Approuvé à l'unanimité.

## 7. Compte rendu de la gestion des actifs

MM. Frédéric Maurais et Karl Mailhot présentent aux membres du Comité le compte rendu de la gestion intégrée des actifs de la Ville de Trois-Rivières. M. Mailhot explique qu'une planification de l'ensemble des actifs est réalisée avec la Direction des technologies de l'information, et ajoute qu'un catalogue de service basé sur le Plan stratégique a été créé. Les actifs sont ainsi regroupés en catégories (actifs, groupe de service ou service) et l'analyse des catégories est évolutive. M. Maurais ajoute qu'à la réception de nouvelles subventions, les projets prioritaires du Plan triennal d'infrastructures sont choisis et le financement est distribué à travers les projets sélectionnés.

Au niveau de la mise en œuvre de la planification, M. Mailhot explique qu'un travail est réalisé afin de développer des tableaux avec la priorisation selon l'analyse des risques, et précise que son application et la détermination des investissements vont être réalisées au mois d'août 2021. De plus, il présente aux membres du Comité le suivi de la gestion des regroupements des actifs : récréatif, procédés, bâtiments, linéaires, culturels, infrastructures naturelles, véhicules. Enfin, M. Mailhot présente les sections du Plan stratégique et indique qu'il sera déposé au Conseil municipal afin d'être adopté au début de l'année 2022. Il termine en soulignant que les travaux avancent bien et que les échéanciers sont respectés.

## 8. Bilan en eau potable 2019

M<sup>me</sup> Marie-Claude Guérin rappelle aux membres du Comité les objectifs de la stratégie québécoise de conservation de l'eau potable du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et explique que la Ville doit produire au Conseil municipal un rapport annuel sur la gestion de l'eau potable et un bilan de l'usage de l'eau. Par conséquent, elle présente aux membres du Comité le bilan en eau potable 2019 de la Ville selon les réseaux de distribution d'eau potable (Ouest, Cap, Sainte-Marthe et Saint-Louis-de-France), ainsi que les indicateurs de performance pour chaque réseau. M<sup>me</sup> Guérin précise que les données sont estimées pour l'aspect résidentiel en raison de l'absence de compteurs d'eau, et ajoute que les fuites dans les infrastructures pourront être réattribuées lorsque la consommation industrielle sera mieux connue. Au niveau de la consommation journalière en eau potable, le secteur de Saint-Louis-de-France se porte bien alors que des améliorations sont à prévoir pour les autres secteurs. Enfin, certaines actions doivent être mises en place afin de diminuer la consommation résidentielle journalière en eau potable : la recherche des fuites (écoute des poteaux d'incendie), la révision des délais d'interventions des fuites, la mise à jour du Règlement sur l'utilisation de l'eau, améliorer

l'application du règlement, la mise en place d'un programme éducatif d'économie d'eau, diminuer les purges sur le réseau, installer de nouveaux compteurs, remplacer les compteurs existants pour les munir de lecteurs à distance.

## 9. <u>Bilan bactériologique et physicochimique 2020</u>

M<sup>me</sup> Marie-Claude Guérin présente aux membres du Comité le bilan bactériologique et physicochimique 2020. Elle explique que l'analyse est réalisée sur 5 réseaux répartis sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières, réseaux qui comprennent des eaux de surfaces et des eaux souterraines. M<sup>me</sup> Guérin ajoute que pour l'année 2020, la Ville a été dispensée des analyses physicochimiques organiques en raison de la qualité des résultats des années précédentes. De plus, elle explique que des analyses sont effectuées à toutes les semaines concernant la présence d'E. coli dans la rivière Saint-Maurice, alors que l'analyse du phosphore s'effectue tous les mois (mai à octobre). Enfin, elle souligne qu'un seul avis interdisant la baignade dans la rivière Saint-Maurice a été émis pour l'été 2020, et indique que 64 avis d'ébullitions préventifs ont été transmis.

# 10. Programme d'essais à la fumée 2021

Le sujet est reporté à la prochaine rencontre du Comité.

#### 11. Mur antibruit et arbres

Une demande a été déposée pour le district de Richelieu et des Carrefours, afin de planter des arbres dans l'emprise du ministère des Transports du Québec pour atténuer le bruit produit par la circulation sur l'autoroute. M. Patrice Gingras explique que la Ville doit procéder elle-même à la plantation des arbres, et ajoute que ces arbres n'auront aucun effet sur la diminution du bruit. M. Julien St-Laurent précise que les arbres plantés sont des conifères d'une hauteur de 1.5m et que les plants peuvent être plantés qu'en 2022. Par conséquent, M. Gingras demande aux membres du Comité de prendre position face à la demande.

Les membres du Comité discutent de la demande et M<sup>me</sup> Ginette Bellemare fait part de ses inquiétudes face aux attentes concernant la plantation des arbres. Selon elle, l'implantation d'un mur antibruit doit être favorisée, et elle propose que le sujet soit apporté de nouveau au moment de la discussion sur le prochain Plan triennal d'infrastructures. Enfin, des membres du Comité soutiennent que la Ville ne doit pas planter d'arbres si l'objectif est de mettre à l'avant le projet de mur antibruit.

#### Recommandation:

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, la présidente recommande de ne pas procéder à la plantation de conifères puisque cette plantation ne va pas atténuer le bruit et, par conséquent, ne répondra pas aux objectifs souhaités. De plus, la présidente recommande de réaliser une étude des propriétés afin de présenter un projet de mur antibruit au prochain Plan triennal d'immobilisations. Approuvé à l'unanimité.

## 12. Affaires diverses

Aucun sujet n'est ajouté.

[...]

# Levée de l'assemblée et date de la prochaine rencontre

La rencontre se termine à 12 h 14. La prochaine rencontre se tiendra le 4 juin 2021 à 9 h, par visioconférence.

Secrétaire administrative aux commissions et comités

Présidente du Comité et conseillère

municipale